Echelle WISCI-2

Introduction
La récupération de la marche après une lésion médullaire est l'un des objectifs principaux des victimes d'une telle lésion. Fraser (1999) a démontré que chez les patients ayant une Préservation partielle de leur capacité de marche, l'amélioration dans ce domaine est même plus importante que la fonction des sphincters et la sexualité. Il est devenu indispensable d'avoir à disposition une échelle suffisamment fine pour évaluer la capacité de la marche du lésé médullaire. En effet, 86% des tétraplégies incomplètes retrouvent une certaine capacité à la marche et des traitements prometteurs dans la régénération neuronale sont en voie de développement et seront peut-être utilisés prochainement.

L'échelle
L'échelle WISCI [1] (Walking index for spinal cord injury) a été conçue pour mieux définir la capacité de la marche du traumatisé médullaire. La 2ème version [2] fait suite à la première qui a été publiée en 2000.

Cotation
Le niveau de marche (de 0 à 20) est par ordre croissant en rapport avec la dépendance des moyens auxiliaires ou des personnes. Le degré de la sévérité est basé sur l'importance de la déficience et non pas sur l'indépendance fonctionnelle dans l'environnement.

Fréquence d'utilisation
L'évaluation au moyen de cette échelle [3] se fait à l'arrivée du patient :
1. Si le score obtenu est à **0** : le formulaire sera complété par le physiothérapeute dès que le patient peut se mettre debout.
2. Si le score obtenu est à **1 :** l'évaluation est mensuelle.
Le résultat est communiqué dans le cadre du colloque pluridisciplinaire hebdomadaire.
Le résultat de l'évolution des performances durant le séjour figure dans le rapport final du physiothérapeute et dans le rapport de sortie de la clinique.
Les autres tests de la marche [4] sont évalués en même temps que la WISCI 2

WISCI - 2

Le plus haut niveau de performance à la marche en toute sécurité est défini
Pour définir le niveau :
☐ Si d'autres moyens auxiliaires sont utilisés, prière de les décrire
☐ D'après l'article original, orthèse = orthèse de genou :
- L'orthèse longue immobilise le genou.
- L'orthèse courte n'immobilise pas le genou.

☐ D'après le centre coordinateur EM-SCI :
- L'attelle de cheville est également considérée une orthèse.
- Le cadre de marche = avec ou sans roulettes. Pas besoin de spécifier.

Assistance physique
Moyenne ou maximale : assistance de 2 personnes
Minimale : assistance d'une personne
Orthèses : sous-entend l'utilisation d'une ou de 2 orthèses, courte(s) ou longue(s)
Sans orthèses : sous-entend sans orthèse ni d'un côté, ni de l'autre
Moyen Auxiliaire :
Cadre : Le cadre est un déambulateur de marche avec ou sans roulettes (marchette, tricycle ou rollator)
Béquilles : peut être une canne anglaise ou une béquille axillaire
Bâton C'est un bâton de marche/petite canne simple sans adaptation médicale

Niveau Description
0 Incapacité de se mettre debout ou de participer à une marche assistée
1 Se déplace **< 10 m** dans les barres parallèles, avec orthèses et l'assistance de 2 personnes
2 Se déplace **10 m** dans les barres parallèles, avec orthèses et l'assistance de 2 personnes
3 Se déplace 10 m dans les barres parallèles, avec orthèses et l'assistance d'**une** personne
4 Se déplace 10 m dans les barres parallèles, **sans** orthèses et avec l'assistance d'une
personne
5 Se déplace 10 m dans les barres parallèles, **avec** orthèses et **sans** assistance
6 Se déplace 10 m avec **cadre**, avec orthèses et l'assistance d'**une** personne
7 Se déplace 10 m avec **2 béquilles**, avec orthèses et l'assistance d'une personne
8 Se déplace 10 m avec **cadre**, **sans** orthèses et avec l'assistance d'une personne
9 Se déplace 10 m avec **cadre**, **avec** orthèses et **sans** assistance
10 Se déplace 10 m avec **une béquille/bâton**, **avec** orthèses et l'assistance d'une personne
11 Se déplace 10 m avec **2 béquilles**, **sans** orthèses avec l'assistance d'une personne
12 Se déplace 10 m avec **2 béquilles**, **avec** orthèses et sans assistance
13 Se déplace 10 m avec **cadre**, **sans** orthèses et sans assistance
14 Se déplace 10 m avec **une béquille/bâton**, **sans** orthèses et avec l'assistance d'une
personne
15 Se déplace 10 m avec **une béquille/bâton**, **avec** orthèses et sans assistance
16 Se déplace 10 m avec **2 béquilles**, **sans** orthèses et sans assistance
17 Se déplace 10 m sans moyens auxiliaires, **sans** orthèses et avec l'assistance d'une
personne
18 Se déplace 10 m sans moyens auxiliaires, **avec** orthèses et sans assistance
19 Se déplace 10 m avec une **béquille/bâton**, **sans** orthèses et sans assistance
20 Se déplace 10 m **sans** moyens auxiliaires, sans orthèses et sans assistance